

Nancy, le 17 janvier 2022

**Le recteur de la région académique  
Grand Est  
Recteur de l'académie de Nancy Metz  
Chancelier des universités**

À

Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement  
Madame la déléguée régionale à  
l'Information et l'Orientation Mesdames et  
Messieurs les directeurs de CIO

Division du personnel enseignant  
Bureau DPE/5  
Affaire suivie par : Frédéric VALEIX  
Tél : 03 83 86 21 76  
Mél : [Frederic.valeix1@ac-nancy-metz.fr](mailto:Frederic.valeix1@ac-nancy-metz.fr)

2, rue Philippe de Gueldres  
CO 30013  
54035 NANCY Cedex

**Objet : Procédure d'affectation des enseignants, CPE, psychologues, assistants techniques  
aux DDFPT, et documentalistes contractuels - rentrée scolaire 2022**

Je vous informe que l'application LILMAC, qui permet aux personnels **contractuels** d'exprimer des  
vœux géographiques d'affectation pour la rentrée scolaire 2022 sera ouverte :

**Du lundi 28 mars 2022**

**au vendredi 26 avril 2022**

Cette application est accessible aux personnels **contractuels** exerçant les fonctions **d'enseignants,  
de documentalistes, de conseillers principaux d'éducation, d'assistants techniques aux  
directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques et de psychologues du  
premier et second degré.**

Les professeurs associés n'ont pas accès à cette application, mais seront destinataires de  
fiches de vœux par courrier.

- **PROCEDURE DE SAISIE DES VŒUX :**

**AVIS IMPORTANT !**

- **Aucun vœu ne sera plus saisi par les services académiques.**
- **Les agents n'ayant pas respecté la procédure ci-dessous se verront attribuer automatiquement un seul vœu correspondant à la zone académique.**

La saisie des vœux est faite par l'application intranet LILMAC à l'adresse suivante :

<https://bv.ac-nancy-metz.fr/lilmac>

Cette application permet aux personnels non titulaires de saisir leurs vœux et de consulter leurs résultats. L'accès est réalisé par authentification sécurisée (login, mot de passe, question, réponse).

Avant connexion, chaque agent devra retrouver son **NUMEN** et préparer un mot de passe de **6** caractères.

- **FORMULATION DES VŒUX :**

Les vœux, au nombre de **5** au maximum, peuvent porter sur :

- **1 commune (au maximum)**
- **4 regroupements de communes** ) ces vœux peuvent être
- **4 départements** ) mixés
- 

- ♦ **SITUATIONS PARTICULIERES**

- Liées à des difficultés médicales ou sociales, et attestées par les conseillers techniques du recteur, médecin et assistante sociale.

**Dossier à adresser soit par voie postale :**

**Rectorat de l'académie de Nancy-Metz  
Service des médecins de prévention  
2, rue Philippe de Gueldres  
54000 NANCY**

**Soit par messagerie académique :  
[ce.medecine-prevention@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.medecine-prevention@ac-nancy-metz.fr)**

- **ACCUSES DE RECEPTION** :

Quelques jours après la fermeture de l'application, les intéressés(es) recevront, dans leur établissement, un accusé de réception de leur demande.

Ils devront le **vérifier**, le **compléter**, le modifier le cas échéant, le **signer** et faire retour d'un exemplaire au RECTORAT – Bureau DPE 5, **pour le vendredi 20 mai 2022, délai de rigueur.**

Vous voudrez bien diffuser largement ces instructions auprès de tous les personnels contractuels, y compris celles ou ceux qui, affectés(es) dans votre établissement, en sont momentanément absent(e)s.

Pour le recteur,  
Pour la secrétaire générale d'académie,  
Pour le secrétaire général adjoint,  
Directeur des ressources humaines,  
Par délégation,  
La chef de la DPE,



Corinne LAMBERT